

ISO 27001 : 2013

Systeme de Management de la Sécurité de l'Information

L'ISO 27001 (Systèmes de gestion de la sécurité de l'information) est une norme qui permet aux organisations de gérer tous les types d'informations, afin d'en assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité.

La norme internationale fixe des exigences pour l'établissement, la mise en œuvre, la maintenance et l'amélioration continue de la gestion de la sécurité des informations dans les organisations. La certification selon cette norme garantit au travers de l'évaluation d'un organisme tierce partie indépendant, que les informations et les données de l'organisation sont correctement protégées.

POUR QUI ?

Ce système de management peut être appliqué à n'importe quelle entreprise, de n'importe quel secteur d'activité pour la gestion quotidienne des risques liés au processus de la sécurité des informations, de leur sauvegarde ou de leur transmission.



POURQUOI METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ DES INFORMATIONS ISO 27001 DANS VOTRE ORGANISATION ?

- Pour permettre à l'organisation de démontrer qu'elle dispose d'un système de gestion de la sécurité de l'information basé sur **l'évaluation et la maîtrise des risques**.
- Pour aider l'organisation à **coordonner la sécurité de l'information**, que ces informations soient gérées électroniquement ou manuellement.
- Pour garantir aux clients et prospects de l'entreprise que leurs **informations personnelles et professionnelles sont préservées et sécurisées**.
- Pour **réduire les coûts** et éviter les incidents de sécurité en mettant en place de manière proactive les contrôles nécessaires.

Le système de gestion de la sécurité de l'information est un cadre mondialement reconnu de procédures éprouvées pour la conformité et le risque de gouvernance de la sécurité de l'information.

PROCESSUS DE CERTIFICATION*

ÉTAPES DU PROCESSUS D'AUDIT

Optionnel : Audit à blanc (ou pré-audit)

Nous pouvons vous proposer un audit à blanc pour votre système de management avant et / ou après le début de l'audit d'étape 1 du processus d'évaluation initiale.

Audit d'étape 1

Audit de votre système documentaire pour vérifier sa conformité par rapport aux exigences du référentiel de certification, et définir les modalités d'organisation de l'audit d'étape 2.

Audit d'étape 2

Nous auditions votre système de management pour vérifier que votre politique, vos objectifs et vos cibles ont bien été communiqués, et que la dynamique d'amélioration continue fonctionne.

La certification est ensuite octroyée après validation d'éventuelles non-conformités résolues.

Audit de surveillance

Une fois que vous avez obtenu votre certification, nous procédons à des audits réguliers de votre système de management afin d'assurer son maintien et sa conformité aux objectifs de votre organisation et aux attentes de vos clients.

Audit de renouvellement

Le certificat est valable pendant 3 ans. L'audit de renouvellement est réalisé avant l'échéance de votre certificat.

*Non contractuel

La surveillance en cours est établie par le contrat signé

ÉTAPES ADMINISTRATIVES

